



Dépêche 921

Compte-rendu de la CAP Centrale de mutations de catégorie B du 13 avril 2010

340 heureux, et vous et vous et vous !

Cette CAP du mois d'avril a prononcé les premières mutations de l'année des agents de catégorie B sur les postes douaniers « subsistants », et sur les unités nouvellement créées : le service comptable centralisé de la Masse à Paris et les nouveaux centres de services partagés (CSP) à Lyon et Paris.

Ainsi au total on atteint 340 mouvements pour cette CAP. C'est un chiffre qui revient à une normalité abandonnée en 2009 pour cause de restructurations en tous genres...

Les interventions liminaires :

La CFDT a saisi l'occasion de cette dernière rencontre avec le bureau A2 avant la tenue du prochain CTPC du 26 mai pour rappeler à l'administration ses positions concernant :

-Son opposition à la multiplication des postes à profil qui pourrait à terme vider de son sens le traditionnel tableau des mutations. Bien que perfectible, le tableau garantit une certaine équité entre les personnels.

-Son souhait d'une refonte du calcul des points mais uniquement si celle-ci va vers plus de justice entre les personnels.

-Son désaccord sur le scandale que représente le blocage des mouvements dans les DOM pour les agents atteignant 55 ou 60 ans (voire 45 ans pour les mères de famille), alors que « l'air du temps » est à l'allongement des carrières, Sic !

-Son désaccord également sur la méthode de radiation qui actuellement enlève de la visibilité sur le tableau tant que les radiations ne seront pas mises en ligne au fur et à mesure, (promesse qui verra le jour ???).

-Enfin nous avons conclu notre intervention par le point particulier de la DOD de Strasbourg où la hiérarchie locale a récemment fait preuve d'impatience. Nous exigeons, pour ces agents, le respect, (avant de réaliser la fermeture de la DOD de Strasbourg), du délai d'un an à partir de la décision de suppression de la structure prise en CTPL le 30 mars 2010, pour effectuer le choix d'une mutation.

Hormis une intervention de la CGT sur la Guadeloupe et de FO pour la DOD Strasbourg également, aucune autre déclaration n'a été faite...

Le président de séance, a répondu à nos interventions en réaffirmant sur le premier point la volonté de l'administration de privilégier le classement de certains emplois en poste à profil et en laissant la porte ouverte au débat pour les autres points que nous avons soulevés. Sur le cas de la DOD de Strasbourg notre demande a été entendue puisque les agents auront jusqu'à fin mars 2011 pour se trouver un point de chute.

Les Tableaux !

Il y a eu 297 mouvements sur les tableaux des spécialistes et des non spécialistes, dont 37 suite à réorganisation.

35 mouvements ont été réalisés au motif du rapprochement de conjoint.

Les enquêtes spécifiques aux nouveaux services !

43 mouvements prononcés suite à enquête.

A noter la création du service comptable centralisé à Paris de l'EPA Masse où 13 agents B ont été affectés dont 9 sur l'enveloppe des 13 emplois offerts aux agents de catégorie B ou C.

Pour la création du centre de services partagés de Lyon 12 agents ont été retenus et 8 agents pour celui de Paris.

Nous avons demandé à la DG combien de postes pour ces centres seraient pourvus suite à ces enquêtes. Sans dévoiler la CAPC de catégorie C qui se déroulera jeudi 15, le président nous a signalé que seuls 2/3 des postes à pourvoir, toutes

catégories confondues seront pourvus. L'administration comblera le reste avec les sorties de stage !

Nous avons vu juste !

De plus sur Lyon seuls quatre restructurés ont postulé et été mutés, dont un seul agent de catégorie B du CISD de Lyon. Ce chiffre est à rapprocher de l'argument qui a prévalu, quand il s'est agi pour l'administration de nous imposer cette région, en groupe de travail à l'automne dernier pour implanter le CSP à 60 agents...

Nous avons contesté l'argument de reclassement du CISD avancé et avons vu juste...l'ensemble des personnels restructurés d'autres régions apprécieront !

Les autres enquêtes : du classique !

Les enquêtes de correspondant social à Nantes, adjoint au chef de POC à Mayotte, TSI à Mayotte, chef de quart à la BGC de Dunkerque et motards à Lille ont été satisfaites par les premiers de liste au nombre de point.

Pour les emplois de mécanicien à la BSM de Papeete, les agents positionnés en 1, 2 et 4 ont été retenus, l'administration ayant refusé l'agent classé en position 3 pour cause de non exercice de l'emploi de mécanicien depuis 20 ans...

Les 2 emplois de TSI offerts à Roissy n'ont pas trouvé preneur, l'administration fera donc appel à des agents contractuels.

Les emplois offerts suite à la création d'une structure hélicoptère à la DI Antilles-Guyane n'ont également pu être pourvus, ils seront donc attribués à des militaires par une commission de sélection.

Comme d'habitude !

Concernant les mutations à la DNRED, malgré quelques tentatives d'amélioration, on ne change pas le fond des problèmes posés par les choix arbitraires de l'administration locale...

Paris, le 15 avril 2010.